

Datation : ca 375-325 : style du IVe s., avec *oméga* bien formé et aussi grand que les autres lettres. Graphie OY pour *o* long fermé, ce qui exclut le haut IVe s. Presque aucune trace d'évolution postérieure, sinon dans la forme quelque peu cursive de l'*oméga* de Ἀπόλλωνι.

(1298A)

θεός · τύχα� · ἀ[νθρ]-
ώπου τιμὰ

(1299B)

Ἀπόλλω-

νι

ἀ[νθρ]ώπου DVC

– *Dieu. Fortune. Le prix de l'esclave . . .*

– (doit être versé) à *Apollon*.

Les styles graphiques des deux inscriptions sont très proches, à l'exception du *ductus* de l'*oméga*, qui a une forme plus cursive dans 1299B. On peut en déduire que Ἀπόλλωνι est une réponse de l'oracle à la question du verso, réponse gravée soit par le prêtre de Zeus Naios, soit par le consultant lui-même. On remarquera d'autre part que l'ensemble des deux inscriptions se présente comme une phrase complète, elliptique : « Le prix de l'esclave (doit être versé) à Apollon ». On suppose donc, comme l'ont bien compris les éditeurs, qu'on est dans le cas d'un affranchissement par forme de vente à la divinité. Cette procédure bien connue était la suivante : l'esclave achetait son affranchissement à son maître, pour une somme convenue entre eux, mais cette somme était consacrée à un dieu, bien qu'elle fût en réalité perçue par le maître. L'affranchi devenait donc ainsi, fictivement, l'esclave d'un dieu, lequel garantissait le caractère sacré de cet affranchissement. De manière analogue, à Buthrote, les affranchis sont très souvent consacrés à Asklepios, le principal dieu local, bien que, dans ce dernier cas, il ne soit jamais question de vente.

Cette procédure d'affranchissement sous forme de vente à une divinité est surtout connue à Delphes, et c'est pourquoi Zeus Naios, qui est au-dessus de tous les autres dieux, et qui n'est jamais concerné directement par ce genre de procédure, prescrit une vente à Apollon.

Le formulaire de la question et de la réponse est original, et jusqu'à présent sans parallèle : il semble que le consultant a laissé sa phrase inachevée, à charge pour l'oracle de la compléter. Il ne s'agit pas, dans ce cas, d'une prescription de sacrifice : du reste, aucune question du verso de 1299B n'est du type τίνι θεῶν.

Le grand A inscrit sous Ἀπόλλωνι est le numéro d'ordre de 1297A, et n'a rien à voir avec 1298A+1299B.